



Association française
pour l'hydrogène et
les piles à combustible

Communiqué de presse
Paris, le 23 septembre 2016

L'HYDROGÈNE, VÉRITABLE SOLUTION POUR UNE MOBILITÉ ZÉRO ÉMISSION, ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT !

L'AFHYPAC – Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible – se réjouit de l'entrée d'Engie au capital de Symbio FCell, société française spécialisée dans la conception et la production de piles à combustible hydrogène.

Elle y rejoint Michelin, entré au capital en 2014, renforçant chacune leur volonté d'être acteur engagé dans la transition énergétique.



Pascal MAUBERGER
Président de l'AFHYPAC

« Cette nouvelle levée de fonds devrait accélérer le développement de la filière hydrogène et de la mobilité zéro émission. Nous sommes fiers de Symbio FCell, start-up française qui fait partie de nos membres engagés et fait progresser les solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique, de la croissance économique et de la qualité de vie. » Pascal Mauberger, Président de l'AFHYPAC.

A cette occasion l'AFHYPAC revient sur les nombreux avantages d'une mobilité hydrogène. L'hydrogène est l'énergie de la mobilité durable et représente une véritable solution d'avenir pour un transport écologique.

VÉHICULES A HYDROGÈNE : UNE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE QUI PERMET UNE RECHARGE RAPIDE ET UNE AUTONOMIE PLUS PERFORMANTE

Les véhicules à hydrogène sont des véhicules électriques et, à ce titre, utilisent la même chaîne de traction que les véhicules électriques à batteries. Les véhicules à hydrogène fonctionnent à l'aide d'une pile à combustible couplée à un moteur électrique.

Les piles à combustible (PAC) transforment l'hydrogène en électricité par réaction avec l'oxygène de l'air **sans autre émission que de la chaleur et de la vapeur d'eau.**

Les piles à combustible à hydrogène facilitent la mobilité électrique en apportant une recharge rapide et une autonomie comparables à celles des véhicules thermiques.

Elles peuvent équiper en source d'énergie principale (« full power ») ou en prolongement de la batterie (« range extender ») tous les véhicules utilisant l'électricité dans tous les domaines du transport : terrestre, maritime, fluvial, ferroviaire et aéronautique.

LES 5 ATOUTS DE LA MOBILITÉ HYDROGÈNE

1. Rapidité de recharge (5 minutes pour une voiture)
2. Autonomie comparable à celle des véhicules thermiques
3. Zéro CO₂
4. Zéro émission de polluants
5. Zéro bruit

UNE MOBILITÉ DÉJÀ DÉPLOYÉE DANS DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS

Aujourd'hui, l'offre de véhicules à hydrogène existe. On peut citer notamment : Kangoo ZE H2, Toyota Mirai, Hyundai ix35 FC, Honda Clarity. En France, la Poste mise sur l'hydrogène pour améliorer l'autonomie et les conditions de travail des postiers, grâce aux Kangoo ZE, tricycles, quads et vélos à assistance électrique mis en circulation dans de nombreuses communes.

A Paris, une flotte de taxis à hydrogène « Hype » circule dans la ville depuis décembre 2015. En 2017, cette flotte devrait compter 70 taxis. Ces taxis se rechargent à la station Air Liquide du Pont de l'Alma, première station installée au sein de la capitale. Celle-ci peut également être utilisée par des véhicules privés.

Même des vélos fonctionnent à l'hydrogène, ce qui leur confère une autonomie de plus de 100 km en une seule charge. Son réservoir d'hydrogène sous pression permet de connaître à tout instant l'autonomie restante au kilomètre près. Ce mode de transport innovant se recharge en moins d'une minute.

Par ailleurs, des navettes fluviales équipées de piles à combustible sont actuellement testées par le réseau de Transports Publics de Nantes.

LE PLAN MOBILITÉ HYDROGÈNE FRANCE

Depuis 2014, La France possède son propre plan de déploiement d'une infrastructure et de véhicules hydrogène : le plan Mobilité Hydrogène France. Mobilité Hydrogène France est un consortium d'acteurs privés et publics porté par l'AFHYPAC.

Ce consortium regroupe l'ensemble des acteurs de la filière ; des entreprises de l'énergie aux utilisateurs. La feuille de route réalisée par le consortium Mobilité Hydrogène France prévoit à horizon 2030, le déploiement en France de 800 000 véhicules et 600 stations de recharge.

** source AFHYPAC*

QU'EST-CE QUE L'HYDROGÈNE ?

- . L'atome d'hydrogène (H) est l'élément le plus simple, le plus léger et le plus abondant sur terre. Il peut être produit localement par électrolyse de l'eau à partir d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse).
- . Incolore, inodore, non toxique, l'hydrogène est très énergétique : 33 kWh/kg, soit 2,5 fois plus que le gaz naturel et 3 fois plus que le gazole.
- . Son utilisation présente un immense avantage pour le climat et la santé : elle n'émet ni gaz à effet de serre, ni polluant, seulement de la chaleur et de l'eau. Le déploiement de la mobilité hydrogène permettrait de réduire les émissions de CO2 de 1,2 million de tonnes par an en France à l'horizon 2030*.

À propos de l'AFHYPAC

L'AFHYPAC fédère les acteurs de l'hydrogène et des piles à combustible en France : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôle de compétitivité, collectivités territoriales, associations régionales. Avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), l'AFHYPAC assure l'animation de cette filière industrielle d'avenir.

Son ambition: accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société à travers 4 axes :

- . Communiquer sur les enjeux de la filière, les bénéfices et les caractéristiques des technologies,
- . Contribuer à lever les verrous qui freinent les projets de démonstration et de déploiement en France,
- . Faciliter la concertation sociétale autour des objectifs nationaux et des initiatives locales,
- . Influencer sur le cadre réglementaire.